L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 9 MAI 1889.

Ventes de Propriétés Annoncées pour Demain.

TAXES D'ETAT

Etat de la Louisiane contre les contribuables ci-dessous—Procès d'office, 2e district.

Le nom de la partie qui n'est contre qui la demande est faite et la description de la propriété sont donnés ci-dessous. Le montant de la taxe, les intérêts et les frais sont aussi donnés. Le montant des taxes pour chaque année est donné séparément. Les années pour lesquelles les taxes ne sont pas payées sont aussi données. Les taxes sont dues pour l'année 1888, excepté si une autre année est spécifiée. Les taxes sont dues pour l'année 1888, excepté si une autre année est spécifiée. Les taxes sont dues pour l'année 1888, excepté si une autre année est spécifiée.

BLANC, HERITIERS PATRICE—
Taxe de 1888, montant à.....$47 00
15e lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Delaronde, Roman, Marais et Derbigny, désigné comme lot No 10 dans l'îlot No 240, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

BLANC, HERITIERS DE PATRICE—
Taxe de 1888, montant à.....$5 40
Idem, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Roman, Marais, Clara et Delaronde, désigné comme lot No 10 dans l'îlot No 240, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

BLANC, HERITIERS DE PATRICE—
Taxe de 1888, montant à.....$47 00